



HAL
open science

Editorial: Prendre sa place dans la cité!

Céline Lesourd, Katia Boissevain, Aurélia Dusserre, Eric Gobe

► **To cite this version:**

Céline Lesourd, Katia Boissevain, Aurélia Dusserre, Eric Gobe. Editorial: Prendre sa place dans la cité!. *L'Année du Maghreb*, inPress, Citoyennetés: pratiques et ressources, n°23. hal-03039731

HAL Id: hal-03039731

<https://hal.science/hal-03039731v1>

Submitted on 18 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éditorial : Prendre sa place dans la cité !

Katia Boissevain*, Aurélia Dusserre**,
Éric Gobe*** et Céline Lesourd****

Chaque nouvelle livraison d'une revue est un petit tour de force, un concentré d'efforts où se combinent les recherches sur le temps long, les collaborations suivies pour la réalisation à la fois intellectuelle et matérielle de l'ouvrage, et les échanges brûlants des derniers instants de bouclages. Si tel est le cas pour toute expérience éditoriale d'une revue, nous tenons à souligner à quel point le travail de cette année 2020 a été affecté par la crise sanitaire liée au Covid-19 d'une part, avec ses confinements-déconfinements et reconfinements, et par la crise politique d'autre part, notamment la mobilisation contre la Loi de Programmation pour la Recherche.

En tant que chercheur.e.s et universitaires, nous avons également été abasourdi.e.s par les accusations lancées par président de la République et le ministre de l'Éducation nationale qui nous pointent du doigt comme les « responsables » des divisions de la société française, en prenant pour prétexte, valant preuve, que certain.e.s d'entre nous travaillons sur des sujets ayant traits aux colonialismes, aux décolonialismes, à la migration et à ses effets, ainsi qu'aux expressions religieuses notamment liées à l'islam. En tant que chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es engagées dans la production d'une revue, *L'Année du Maghreb*, nous rappelons que nos objets de recherches, avec toutes les précautions méthodologiques scientifiques que supposent notre métier, ont pour objectif d'éclairer et d'apporter une meilleure compréhension des situations sociales. Et nos dernières livraisons en témoignent : de l'importance du hirak algérien tant pour la région méditerranéenne que pour ceux et celles qui, en France ou ailleurs, s'en sentent parties-prenantes (n°21) ou de l'inscription des partis islamistes dans le jeu politique au Maghreb, et leur réelle capacité à faire face aux défis sociétaux (n°22). Accuser les chercheurs et chercheuses en SHS de contribuer à la mise en place de divers communautarismes ou

* Directrice de publication, Cnrs, Idemec, Aix Marseille Université/Cnrs, Aix-en-Provence, France.

** Rédactrice en chef adjointe (dossier), Aix Marseille Université, Iremam, Aix Marseille Université/Cnrs, Aix-en-Provence, France.

*** Rédacteur en chef adjoint (chroniques), Cnrs, Iremam, Aix Marseille Université/Cnrs, Aix-en-Provence, France.

**** Rédactrice en chef adjointe (varia), Cnrs, Centre Norbert Élias, Aix Marseille Université/Cnrs, Marseille, France.

séparatismes est proprement inaudible, et la violence des attaques terroristes ne peut justifier une dénonciation à ce point infondée.

Ce contexte sanitaire, social et politique tendu n'a pas été sans affecter l'équipe de *L'Année du Maghreb*, mais celle-ci a néanmoins continué d'œuvrer, principalement à distance, sans perdre le lien, ni ralentir la cadence de travail. Notre souci est, plus que jamais, de maintenir notre engagement scientifique et intellectuel dans la cité. Ce dernier dossier sur les diverses acceptions du terme de « citoyenneté » prend donc tout son sens et permet, par les détours de l'histoire et les changements de perspectives que ceux-ci induisent, de réfléchir à comment « faire société ». Les enquêtes fouillées et les analyses proposées nous offrent l'occasion de sortir de l'urgence et de l'émotion pour faire deux pas en arrière et un pas de côté, afin de reconsidérer les multiples sens que revêtent certaines pratiques ou manières de dire, loin des explications simplistes.

Enfin, nous tenons donc à annoncer que nous publierons, en supplément des deux volumes annuels, un dossier qui sera uniquement accessible en ligne, et qui mettra à l'honneur un ensemble d'articles publiés par *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* et par *L'Année du Maghreb* dont les thèmes nous paraissent centraux pour le débat public. Il est ainsi question pour nous de participer de manière solidaire au mouvement des revues en luttes, mais aussi de résister aux diverses attaques envers les libertés publiques qui sont en œuvre.

Le dossier : Les approches renouvelées de la citoyenneté au Maghreb

Le dossier central de ce numéro est coordonné par Isabelle Grangaud et Sami Bargaoui. Tous deux historiens, ils ont pu, à plusieurs reprises, dans le cadre de programmes collectifs principalement animés par des historiens modernistes, réfléchir à la notion de citoyenneté et à ses implications, dans un cadre méditerranéen. Ils en proposent ici une approche originale, nourrie de la « longue durée », selon les termes de l'appel à projet, mais faisant place au temps présent, ainsi que des apports d'autres disciplines des sciences humaines. Le dossier, constitué de huit articles, respecte un équilibre parfait en termes de chronologie : quatre articles sont en effet consacrés au contemporain, des années 1990 à aujourd'hui, quand les quatre autres donnent à voir des périodes plus anciennes. Du point de vue de la répartition des études au sein de l'aire maghrébine, on note là encore une répartition quasiment symétrique : quatre articles sont consacrés à la Tunisie et trois à l'Algérie – une seule étude ayant, de fait, le Maroc pour terrain d'observation et d'analyse.

Cette livraison propose une approche originale et stimulante de la citoyenneté au Maghreb, puisqu'elle permet d'en dépasser la définition restrictive telle qu'elle s'est forgée dans la pensée moderne. Les éditeurs scientifiques s'affranchissent d'un certain nombre d'obstacles, notamment disciplinaires et méthodologiques, qui ont enfermé la citoyenneté dans des cadres étroits d'analyse. Ils s'émancipent ainsi, tout d'abord, du nationalisme méthodologique, c'est-à-dire de cette manière de voir le monde à travers les yeux de l'État nation et des catégories de pensée qui lui sont associées. La citoyenneté n'est donc plus envisagée comme un statut institutionnalisé, c'est-à-dire comme un état dans l'État, mais bien comme un processus, puisque le droit de cité doit

toujours être renégocié et réinstauré. Étudier les logiques de citoyenneté ne passe donc pas par l'étude des textes de droit et des revendications politiques, mais par celles des pratiques ordinaires et des ressources que mobilisent différentes populations au Maghreb, du XVII^e au XXI^e siècles, pour faire valoir leur appartenance à différentes communautés.

Cette rupture avec le nationalisme méthodologique et avec les approches trop institutionnelles des sociétés permet d'envisager d'autres formes de citoyenneté, articulées autour de différents types de liens et de modes d'appartenance. Les articles réunis dans ce numéro soulignent d'ailleurs la multiplicité des modes d'existence et des corps politiques qui coexistent dans les sociétés du Maghreb à différentes périodes de leur histoire. Ce dossier invite donc à rompre une bonne fois pour toute avec l'illusion du « grand partage » et l'approche de l'histoire euro-péo-centrée qu'elle favorise. Il appelle effectivement à s'affranchir d'une construction de l'histoire linéaire et évolutionniste calquée sur le modèle de l'Europe. Penser ces autres logiques de citoyenneté, c'est donc dépasser une approche trop simpliste des dynamiques politiques et sociales, trop souvent réduites à des oppositions binaires entre tribal/national, local/global, individu/société, etc.

Car si les rapports entre ces modes d'existence et ceux que s'efforce d'imposer et d'institutionnaliser l'État entrent souvent en concurrence, ce n'est pas toujours le cas. Les travaux réunis dans cette livraison de *L'Année du Maghreb*, montrent plutôt, dans la longue durée des formes d'articulations bien plus complexes qui existent sur des terrains divers, des marchés de la frontière algéro-tunisienne aux associations de bienfaisance dans Alger ottomane, en passant par les bidonvilles du Maroc et d'Algérie. Parfois, ces autres logiques d'appartenance permettent de conforter celles de l'État, parfois, elles se nourrissent et se renforcent des détournements des lois et des mesures étatiques qu'opèrent les plus riches comme les plus démunis.

Enfin, cette réflexion autour des logiques de citoyenneté puise à de nouvelles sources et à de nouveaux cadres d'analyse, qui prennent en compte la matérialité des modes d'existence. En s'attachant à la question des ressources, de leurs circulations et de la gestion de leur accès, les auteurs de ce dossier sortent d'une sociologie du social pour développer des réflexions montrant que les corps politiques qu'ils décrivent sont tout autant sociaux que matériels.

Les Chroniques et gros plans

L'actualité politique de 2019 est dominée au Maghreb par le surgissement du hirik algérien, c'est-à-dire le mouvement de protestation générale qui a empêché la réélection annoncée du président Bouteflika et qui a fait trembler le régime militaire jusqu'à la fin de l'année. Comme le note Louisa Dris-Aït Hamadouche, « il sera impossible d'évoquer l'Algérie de 2019 sans le 22 février », date du début des manifestations. En effet, la déclaration de la candidature à sa succession d'un Abdelaziz Bouteflika moribond est apparue comme la manipulation de trop d'un entourage prêt à se maintenir à tout prix au pouvoir. Elle a constitué « l'accident initial » qui a abouti au lancement du hirik (littéralement « mouvement » en arabe), le 22 février.

La question de la succession a mis ainsi à nu les divisions entre les différents membres de la coalition gouvernementale incapable de « trouver un

successeur » et en proie à un affaiblissement de ses ressources symboliques. Si la contestation du président Bouteflika était prévisible, en cas de candidature à un cinquième mandat – des voix s'étaient déjà élevées en 2013 et 2014 contre un quatrième mandat, puis au long de l'automne et de l'hiver 2018-2019 – c'est l'ampleur et la durée de la mobilisation tout au long de 2019 qui ont été une surprise.

Au Maroc, 2019 est l'année du vingtième anniversaire du règne de Mohammed VI (Beatriz Tomé-Alonso et Marta Garcia de Paredes). Plus que jamais le Palais est à la manœuvre pour désamorcer le champ politique et contrecarrer toutes tentatives visant à remettre en cause ses prérogatives. L'enjeu cette année, comme les précédentes, est de neutraliser le parti à référent islamique de la Justice et du Développement, ainsi que la montée en puissance des revendications, notamment celles des jeunes. Pour ce faire, le roi s'en est pris plus particulièrement aux journalistes professionnels, ainsi qu'aux militants et simples citoyens engagés sur les réseaux sociaux. Toutefois, afin de désamorcer les demandes socioéconomiques et les dissidences des périphéries du pays, Mohammed VI ne se contente pas de manier le bâton, il recourt également à la carotte en tentant de mettre en œuvre une gouvernance visant à établir un rapport direct avec la population. C'est dans ce cadre que le monarque annonce l'élaboration d'un nouveau modèle de développement dit inclusif censé réduire les inégalités sociales et spatiales.

Dans la Mauritanie voisine, en 2019, comme durant les années précédentes depuis 2016, la question de la violence faite aux femmes apparaît comme un enjeu des champs politique et médiatique mauritanien. Elle est en fait le symptôme d'un « avatar non réglé de la question postcoloniale, avec des systèmes politiques qui essaient de trouver un juste milieu entre le droit coutumier et le droit islamique d'un côté, et le droit positif et les normes internationales impulsées par les pays occidentaux de l'autre » (Camille Evrard et Erin Pettigrew).

Le champ politique tunisien a, quant à lui, été marqué cette année par le décès du président de la République, Béji Caïd Essebsi et par une élection présidentielle qui a débouché sur une « surprise électorale » qui, paradoxalement, était largement annoncée par les sondages (Éric Gobe). Après un moment de confusion et en dépit de l'inexistence de l'institution censée reconnaître la vacance du pouvoir (la Cour constitutionnelle), l'organisation de la succession de Béji Caïd Essebsi s'est déroulée sans difficulté ouvrant la voie à l'organisation d'une élection présidentielle anticipée. Ce faisant, le calendrier électoral initial s'est retrouvé modifié, le scrutin législatif ayant lieu après l'échéance présidentielle. Les résultats de l'élection à la magistrature suprême ont sidéré les médias en propulsant à la présidence de la République un candidat « surprise », Kais Saïed, appréhendé par de nombreux journalistes et universitaires comme une figure du populisme tunisien. Ce faisant, les électeurs tunisiens ont envoyé un message de rejet aux élites gouvernementales représentées par le parti islamiste Ennahdha et le parti gouvernemental en perdition, Nidaa Tounes. Puis aux élections législatives, ils ont réitéré leur déclaration de défiance en s'abstenant fortement et en élisant un parlement fragmenté rendant quasiment impossible l'émergence d'une coalition gouvernante stable.

Quant à la Libye, toujours frappée par la guerre civile qui suscite une forte ingérence extérieure, elle est marquée en 2019 par la recrudescence du conflit armé (Saïd Haddad). Le maréchal Khalifa Haftar, à la tête de l'autoproclamée Armée nationale libyenne (ANL), bien décidé à contrôler l'ensemble de la Libye,

se lance le 4 avril 2019, à l'assaut de Tripoli toujours contrôlée par Gouvernement d'union nationale (GUN) de Fayez al Serraj, reconnu par la communauté internationale. Mais son offensive s'enlise au début de l'été et apparaît ainsi comme vouée à l'échec.

Nous vous souhaitons une bonne lecture qui invite à prendre du recul pour mieux prendre sa place dans la cité !

